



Conseil communal
Tolochenaz

Tolochenaz, le 25 juin 2025

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 23 juin 2025

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Tolochenaz

Dans sa séance du 23 juin 2025, le Conseil communal de Tolochenaz a décidé :

Préavis N°

-
- | | |
|----------------|---|
| 03-2025 | ▪ d'approuver le rapport de gestion de l'exercice 2024 de la Municipalité pour l'exercice 2024 |
| 04-2025 | 1. d'approuver les comptes de l'exercice 2024
2. de porter au bilan le bénéfice de l'exercice de CHF 4'536.02 |
| 05-2025 | ▪ d'accepter l'Arrêté d'imposition pour 2026 |
| 06-2025 | 1. d'adopter le Plan d'affectation "En Molliau" et son règlement, tels que présentés dans le présent préavis
2. d'adopter le Plan d'alignement des constructions
3. d'approuver les réponses aux observations et oppositions, telles que formulées dans le présent préavis et de lever les oppositions de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, de l'Ecole de la construction, de la Caisse AVS 66.1, de Mme Younes et M. Godinat, de M. Dorta, de M. Robin et de MM. Vagnières et Thibault
4. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'ensemble des opérations foncières et financières décrites dans la convention, ainsi qu'à signer la convention prévue avec les propriétaires |
| 07-2025 | 1. d'accepter les modifications du Règlement communal relatif au fonds communal pour l'encouragement à l'efficacité énergétique et à la mobilité douce , sous réserve de l'approbation cantonale
2. de fixer l'entrée en vigueur de ces modifications le premier jour du mois qui suit l'approbation par le Chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité |
| 08-2025 | 1. de rejeter l'initiative populaire communale «Adoption du système d'élection à la proportionnelle pour le Conseil Communal»
2. de recommander le rejet de l'initiative conformément à l'article 149 al. 2 de la LEDP
3. de soumettre ladite initiative dans les 6 mois au corps électoral
4. de charger la Municipalité de communiquer la décision du Conseil Communal au comité d'initiative et de l'afficher au pilier public
▪ Les membres du corps électoral seront convoqués ultérieurement par un arrêté de convocation afin qu'ils puissent se prononcer sur l'initiative communale « Adoption du système d'élection à la proportionnelle » |

Pour le Conseil communal

Le Président

Steve Aeschlimann



La secrétaire

Fabienne Allaire